

| | |
|------------------------|---|
| DESTINATAIRES : | L'ensemble des médecins et IPS de la région des Laurentides Marie-Ève Moissan , coordonnatrice régionale des services d'imagerie médicale |
| EXPÉDITRICES : | Dre Francesca Proulx MD CM , FRCPC, responsable de l'imagerie mammaire, Hôpital de Saint-Jérôme et CMSSS d'Argenteuil Dre Gabrielle Figueiredo MD CM , FRCPC, responsable de l'imagerie mammaire, Hôpital de Saint-Eustache, Hôpital de Mont-Laurier et CMSSS de Sainte-Agathe |
| DATE : | 29 octobre 2024 |
| OBJET : | AJOUT D'UNE INDICATION POUR LA RÉSONANCE MAGNÉTIQUE MAMMAIRE |

Nous poursuivons nos travaux de pertinence en santé mammaire afin de réaliser le meilleur examen selon l'indication clinique et en cohérence avec les dernières lignes directrices.

En ce sens, et tel que le précisait la note de mai 2023, voici le rappel des indications pour une résonance magnétique mammaire :

- Évaluation des implants mammaires lorsqu'une rupture ou une complication est suspectée ;
- Recommandation par un radiologue d'une IRM mammaire suite à une mammographie et / ou une échographie non-concluante ;
- Dépistage des patientes à haut risque, soit un risque estimé à plus de 20 % lorsque combiné à d'autres facteurs de risque ;
- Évaluation d'une néoplasie prétraitement ou post-chimiothérapie ;
- Localisation d'une néoplasie mammaire primaire occulte à la mammographie et / ou échographie ;
- Biopsie mammaire sous guidage IRM ;
- **Écoulement du mamelon (uniorificiel, persistant et sanguinolent, clair).**

À cette liste, nous ajoutons l'écoulement du mamelon qui antérieurement était investigué par galactographie. Ainsi, vous devez dorénavant acheminer une **requête IRM mammaire** pour cette indication car la galactographie n'est plus un service offert au CISSS des Laurentides.

Ces indications en vigueur sont basées sur les [recommandations de l'Association Canadienne de Radiologie \(CAR\)](#).

Nous vous remercions pour votre collaboration.